

Accueil de jeunes



Règlement de fonctionnement

2022 - 2023

1) OBJECTIFS DU REGLEMENT

Le présent règlement a pour objectifs de présenter le fonctionnement et l'organisation de l'Accueil de Jeunes et de définir les droits et les devoirs des utilisateurs de ce service municipal.

L'Accueil de Jeunes municipal étant déclaré auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations, le règlement intérieur est complémentaire à la législation et à la réglementation en cours qui régissent le fonctionnement et l'organisation des Accueils de Jeunes.

2) LIEU D'ACCUEIL ET PUBLIC CONCERNE

L'accueil de jeunes est localisé à Thorens Glières (Fillière), 30 place de la République, 74570 Fillière. Il s'adresse aux jeunes à partir du collège et jusqu'à leur majorité.

3) VIE DE L'ACCUEIL

L'accueil de jeunes fonctionne avec deux types de formules :

- Accueil libre lors des semaines scolaires (Mercredi ; vendredi ; samedi)

Pendant les accueils libres, tu peux venir au local sans t'inscrire au préalable aux activités.

Cependant, si nous restons au local, nous ne pouvons pas accueillir simultanément plus de 16 jeunes ; une inscription au préalable est vivement conseillée.

Il est à noter que pour certaines sorties ou activités, une inscription sera mise en place. Tu auras la possibilité de t'inscrire directement auprès de l'animateur référent du secteur jeunes par mail secteur.jeunes@commune-filliere.fr ou par tél 07 60 44 61 43. Le nombre de places pourra être limité.

- Accueil avec inscription pendant les vacances scolaires

Les inscriptions pour les vacances ouvriront 4 semaines avant chaque période pour les jeunes de Fillière.

Les inscriptions pour les vacances ouvriront 2 semaines avant le début des vacances pour les jeunes extérieurs à la commune.

Passé les périodes d'inscriptions et pour toute annulation, la (ou les) journée(s) sera (seront) due(s) sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical sous réserve qu'il soit remis dans la semaine qui suit l'absence.

Un système de navettes est mis en place, les matins des vacances scolaire par la commune ; les adolescents des 5 villages pourront donc (sur demande auprès du service jeunesse – par mail) bénéficier du transport pour rejoindre le Local Jeunes. Les points de prise en charge seront des arrêts de bus existants sur la commune, définis en fonction des jeunes inscrits à la navette.

Aucune navette ne peut être mise en place en fin de journée.

* Toute réservation non réglée avant le début des séjours de vacances sera annulée.

* Toute réservation est définitive (Petites vacances et vacances été)

PERIODE D'OUVERTURE	PERIODICITE	HORAIRES
Accueil Mercredis en période scolaire	TOUS	13h-18h
Accueil Vendredis en période scolaire	3 vendredis sur 4	17h00-21h00
Accueil Samedis en période scolaire	2 samedis dans le mois	13h30-18h00
Accueil Vacances scolaires	Vacances Octobre Vacances Hiver Vacances Printemps Vacances Eté	10h00-18h00

4) DOSSIER D'INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE JEUNES

Si tu souhaites accéder à l'accueil de jeunes, le dossier complet est OBLIGATOIRE.

Le dossier d'inscription comporte :

- Fiche de renseignement
- Fiche sanitaire + Copie du carnet de vaccinations Attestation d'assurance extra-scolaire et scolaire
- Attestation du quotient familial CAF + attestation Bons CAF (Si non présentation d'une attestation, un tarif max sera appliqué)
- Acceptation du règlement de fonctionnement de l'accueil de jeunes

Le dossier d'inscription devra être renouvelé chaque début d'année scolaire.

Pour avoir accès à l'accueil de jeunes en période scolaire (mercredi, vendredi et samedi), tu devras t'acquitter d'une adhésion.

(Voir grille de Tarif adhésion ci-dessous)

Si ton dossier est complet, toi ou tes parents pourront le déposer :

- Par mail : secteur.jeunes@commune-filliere.fr (Joindre la fiche de réservation pour les vacances)
- Sur place : Pôle Enfance Jeunesse et Sport – 9 place de la République - Thorens-Glières — 74570 FILLIERE ou directement auprès des animateurs du local

5) MODALITES D'ACCUEIL

Il existe deux modalités d'accueil différentes pour les activités se déroulant au local jeune les mercredis, vendredis et samedis.

1. Tu peux venir et repartir seul lorsque tu le souhaites. Cependant, il est à noter que lorsque tu commences une activité, tu t'engages à rester tout le long de celle-ci.
2. Tu peux venir seul mais tu peux repartir seulement en présence d'un de tes parents ou d'une personne signalée dans ta fiche de renseignement

Si tu dois partir seul ou avec une personne non signalée dans ta fiche de renseignement, tes parents devront le noter en précisant l'heure du départ.

Pour toutes modifications, il faudra une demande écrite adressée à l'équipe d'animation de l'accueil de jeunes

Fin de l'accueil

Tout retard imprévu devra être signalé le plus rapidement possible aux animateurs de l'Accueil de jeunes. A partir de 18h, et si et seulement si aucun contact n'aboutit, l'animateur de l'accueil de jeunes se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires auprès des autorités municipales concernées afin de leur remettre le jeune.

6) TARIFS

Tarif adhésion :

Quotient CAF		QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	QF8	QF9
		0-300	301 à 620	621 à 800	801 à 1000	1001 à 1500	1501 à 2500	2501 à 3200	3201 à 4000	4001 et plus
Tarifs adhésion par jeune inscrit	Jeunes de Fillière	17 €	19 €	24 €	27 €	32 €	35 €	40 €	47 €	53 €
	Jeunes extérieur	37 €	39 €	44 €	47 €	52 €	55 €	60 €	67 €	73 €

Grille Tarifaire concernant les activités spécifiques (hors séjour)

		Tarifs 2022-2023	
		<i>Habitants commune</i>	<i>Habitants hors commune</i>
Sorties	<u>TARIF 1</u>	5 €	8 €
	<u>TARIF 2</u>	10 €	15 €
	<u>TARIF 3</u>	15 €	20 €
	<u>TARIF 4</u>	20 €	30 €
	<u>TARIF 5</u>	30 €	40 €

⇒ Les tarifs pour les vacances scolaires

Pour les vacances scolaires, un tarif journalier de **8€** si tu habites dans la commune et **15€** si tu es extérieur à la commune sera appliqué. La grille tarifaire pour les activités spécifique s'applique également.

Exemple :

- Pour une inscription à une sortie Laser Game, un jeune de Fillière devra payer 8€ pour le tarif journalier + 5€ pour le tarif d'activité spécifique pour un total de 13€ la journée.
- Pour une inscription à une journée au local sans activité spécifique, un jeune de Fillière devra payer seulement le tarif journalier de 8€.

⇒ Le tarif du repas du vendredi

Tous les vendredis, le responsable du secteur jeunes propose aux adhérents un moment convivial de préparation du repas (budget, courses, cuisine) avant de le partager. Une participation de 3 € par adhérent est demandée aux familles pour cette activité.

⇒ Grille tarifaire concernant les Séjours

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	QF8	QF9
Quotient familial	0-300	301-620	621-800	801-1000	1001-1500	1501-2500	2501-3200	3201-4000	4001-9999
Tarif pour une nuitée	40	43	50	62	68	81	93	105	115
Tarif pour une nuitée à partir du 2e enfant	30	33	40	52	58	71	83	95	105
Tarif pour une nuitée hors commune	50	53	60	72	78	91	103	115	125

Pour un séjour de plus d'une nuit, il suffit de multiplier ce tarif par le nombre de nuits.

Ex :

- Pour un séjour de 3 nuits et 4 jours pour une tranche **QF1** : $40 \times 3 = 120$ €
- Pour un séjour de 4 nuits et 5 jours pour une tranche de **QF4** : $62 \times 4 = 248$ €

⇒ Le règlement

- Par chèque bancaire à l'ordre de régie Centre de Loisirs Fillière
- Par virement bancaire (demander le RIB par mail)
- Par paiement CB (via le portail famille. Demandez les codes d'accès si vous ne les avez pas reçus)
- Par Chèques Vacances

- CESU
- En espèces

Si vous bénéficiez des bons CAF, pensez à fournir l'attestation Bons CAF avec dossier d'inscription

⇒ **La facturation**

À la fin de chaque période scolaire et à la fin de chaque période de vacances, une facture récapitulera la fréquentation réelle de votre enfant. Les attestations fiscales seront délivrées à la demande des familles.

Merci de nous retourner uniquement cette page signée et complétée

ACCEPTATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ACCUEIL JEUNES 2021-2022

Je soussigné(e) _____

Représentant(e) légal(e) de _____

déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'accueil de jeunes de la Commune de
Fillière et l'accepter sans réserve.

Fait le à

NOM/PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL

.....

SIGNATURE

NOM/PRENOM DU JEUNE

.....

SIGNATURE



Fiche de renseignements

Accueil de Jeunes



Renseignements concernant le jeune

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : M F

Adresse : _____

 (domicile) : _____  (portable du jeune) : _____

N° d'allocataire CAF: _____

Renseignements concernant les parents

1. Le Père

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____  (domicile) : _____

 (professionnel) : _____  (portable) : _____

E-mail : _____

Profession: _____ Employeur : _____

2. La Mère

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____  (domicile) : _____

 (professionnel) : _____  (portable) : _____

E-mail : _____

Profession : _____ Employeur : _____

3. Le tuteur légal

Père Mère Autre (précisez) _____

4. Autres

Situation de famille particulière (Précisez) : _____

Autorisations parentales

Je soussigné, Monsieur, Madame, _____

Responsable de l'enfant _____

Autorise celui-ci à :

- S'inscrire de lui-même et directement auprès des animateurs à une ou plusieurs activités se déroulant dans le cadre de l'Accueil de jeunes OUI ➔ NON ➔
(Pas de demande d'accord effectuée par les animateurs auprès des parents)
- Se faire photographier par les animateurs encadrant les activités et à diffuser son image sur le site internet et les réseaux sociaux de l'accueil OUI ➔ NON ➔
- Venir et repartir seul pendant la journée. (Valable uniquement pour les mercredis, vendredis et samedis). OUI ➔ NON ➔
- Repartir seul à la fin du temps d'accueil. Dès son arrivée et jusqu'à la fermeture de l'accueil de jeunes, une surveillance continue est assurée : il ne peut ni s'absenter, ni quitter les lieux avant la fermeture de l'accueil de jeunes. OUI ➔ NON ➔

Autorise-la (les) personnes ci-dessous à venir chercher mon enfant dès la fermeture de l'Accueil :

_____ ☎ : _____ 📱 (portable) : _____

_____ ☎ : _____ 📱 (portable) : _____

_____ Fait à

Signature (représentant légal)

_____ Le

Merci de bien vouloir joindre à ce dossier les pièces suivantes (OBLIGATOIRE)

- ➔ Le règlement de fonctionnement signé
- ➔ Une copie des pages de vaccination du carnet de santé du jeune
- ➔ La fiche sanitaire
- ➔ Attestation d'assurance extra-scolaire et scolaire
- ➔ Attestation du coefficient familial CAF

Pièces complémentaires à joindre (FACULTATIVES, si existantes)

- ➔ Test préalable aux activités nautiques ou brevet de natation
(Une mise à jour du dossier sera demandée à chaque début d'année scolaire)



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

GARÇON

FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

TAILLE :

Poids :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

Table with 5 columns: VACCINS OBLIGATOIRES, oui, non, DATES DES DERNIERS RAPPELS, VACCINS RECOMMANDÉS, DATES. Rows include Diphthérie, Tétanos, Poliomyélite, Ou DT polio, Ou Tétracoq, BCG.

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Table with 2 rows and 5 columns for diseases: RUBÉOLE, VARICELLE, ANGINE, RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ, SCARLATINE, COQUELUCHE, OTITE, ROUGEOLE, OREILLONS. Each cell contains 'OUI' and 'NON' checkboxes.

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non

ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

Series of horizontal dotted lines for writing the cause of allergy and management.

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

Series of horizontal dotted lines for recording health difficulties.

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

Series of horizontal dotted lines for parental recommendations.

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

Series of horizontal dotted lines for contact information.

OBSERVATIONS

Series of horizontal dotted lines for observations.